



**Ces éléments font partie des avantages comparatifs très favorables à la France, plébiscités par les investisseurs étrangers et qui expliquent le degré d'internationalisation et d'ouverture de l'économie française, juste derrière le Royaume-Uni à l'échelle européenne.** La France constitue un pays d'accueil privilégié des investissements étrangers dans la chimie, l'industrie pharmaceutique, certains produits alimentaires, le nucléaire et l'aéronautique, des secteurs pour la plupart fortement intensifs en activités de recherche et développement (R&D). La recherche française bénéficie en effet d'une renommée mondiale et constitue un vivier de compétences d'innovation industrielle et tertiaire conséquent.

**Toutefois, celle-ci est jugée mal orientée vers les besoins réels de l'industrie et de l'économie en général.** Les liens entre la recherche publique et les entreprises et donc le transfert technologique, semblent insuffisants (chercheurs peu incités à valoriser leurs travaux économiquement<sup>80</sup>), tandis que les dépenses de R&D et d'innovation des entreprises françaises restent limitées pour permettre l'industrialisation et l'exportation de nouveaux produits et services.

Les PME de taille moyenne, qui ont une meilleure capacité d'innovation grâce à un accès facilité aux financements (fonds propres et financements externes) et à une flexibilité permettant la prise de risques, sont en effet trop peu nombreuses en France, contrairement à l'Allemagne, l'Italie ou le Royaume-Uni, où celles-ci structurent davantage l'appareil productif et pèsent de manière plus significative dans la balance commerciale.

↳ **Le rapport Gallois** souligne également la réduction des marges de l'industrie française, contrainte à cette option afin de conserver sa compétitivité-prix face à la concurrence de l'Allemagne et des pays émergents, entraînant une diminution des investissements innovants et affectant sa compétitivité hors-prix. Ce constat a conduit à une série de réformes, mises en œuvre afin d'offrir les outils fiscaux, politiques et financiers à un renforcement de la recherche et de l'innovation, de l'investissement, ainsi que des capacités d'exportation des entreprises françaises et d'attraction des capitaux étrangers.

<sup>80</sup> OCDE, *Examen de l'OCDE des politiques d'innovation – France*, 2014, <http://www.oecd.org/fr/sti/inno/innovation-france-ocde.pdf>